

DEPARTEMENT du LOT

Mairie de LANZAC

Compte-rendu de réunion du 08/04/2021

Date de convocation : 31/03/2021

Secrétaire de séance : Mme GUITOU

Présents : Mesdames LE ROY Virginie, POIGNET Eliane, FRAYSSE Sandrine, GUITOU Josiane, NICKERT Aurélie

Messieurs BERNARD Patrick, FOUCHE Jean-Claude, DELVERT Alain, BLADIER Jean-Paul, LANDMAN Martin, MAES Baptiste, MORIZE Philippe, LE GOFF François, GARRIGOU Gérard, DIAS Christian.

Secrétaire de Séance : Mme GUITOU Josiane.

Ordre du jour :

- Election du secrétaire de séance.
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 04 mars 2021.
- Vote des comptes de gestion 2020.
- Vote des comptes administratifs 2020
 - Commune
 - Eau
 - Camping
 - Assainissement
- Délibération affectation du résultat
- Vote des budgets administratifs 2020
 - Commune
 - Eau
 - Camping
 - Assainissement
- Vote des taux des taxes

Election du secrétaire de séance

Mme Josiane GUITOU est élue en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 04 mars 2021.

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité et signé par les membres du conseil municipal.

M. le Maire propose de nommer comme Président de séance : Mme Aurélie NICKERT accepté à l'unanimité.

- Vote des comptes de gestion 2020 :

Après lecture des comptes de gestion du budget CAMPING, ASSAINISSEMENT, EAU, COMMUNE.

Approuvé à l'unanimité

Vote des comptes administratifs 2020

Vote du CA CAMPING.

En section de fonctionnement :

DEPENSES: 28 363.85 €
RECETTES: 32 691.78€
RESULTAT DE CLOTURE: + 38 088.13€

En section d'investissement

DEPENSES : 0,00 €
RECETTES : 394,12€
RESULTAT DE CLOTURE : + 1 757.78 €

Budget approuvé à l'unanimité

- Vote du CA ASSAINISSEMENT

En section de fonctionnement

DEPENSES : 57 396.76€
RECETTES : 55 255.01 €
RESULTAT DE CLOTURE : + 20 242.70€

En section d'investissement

DEPENSES : 8 992.75€
RECETTES : 38 909.01€
RESULTAT DE CLOTURE : + 205 312.51 €

Budget approuvé à l'unanimité

- Vote du CA EAU

En section de fonctionnement

DEPENSES : 17 520.92 €
RECETTES : 26 113.43 €
RESULTAT DE CLOTURE : + 57 783.05€

En section d'investissement

DEPENSES : 2 443.43 €
RECETTES : 14 570.60 €
RESULTAT DE CLOTURE : + 182 442.20€

Budget approuvé à l'unanimité

- **Vote du CA COMMUNE**

En section de fonctionnement

DEPENSES : 295 009.24 €

RECETTES : 346 728.64 €

RESULTAT DE CLOTURE : + 352 026.22 €

En section d'investissement

DEPENSES : 25 647.28€

RECETTES : 16 945.54€

RESULTAT DE CLOTURE : + 14 427.58€

Budget approuvé à l'unanimité

- **Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020:**

Budget CAMPING :

Besoin de financement (1068) :	0,00€
Excédent de fonctionnement (002)	38 088.13€
Excédent d'investissement (001)	1 757.78€

Budget ASSAINISSEMENT :

Besoin de financement (1068) :	0,00 €
Excédent de fonctionnement (002) :	20 242.70€
Excédent d'investissement (001) :	205 312.51€

:

Budget EAU :

Besoin de financement (1068) :	0,00€
Excédent de fonctionnement (002)	57 783.05€
Excédent d'investissement (001)	182 442.20€

Budget COMMUNE :

Besoin de financement (1068) :	10 803.27€
Excédent de fonctionnement (002)	341 222.95€
Déficit d'investissement (001)	+ 14 427.58€

Approuvé à l'unanimité

Vote des budgets primitifs 2021

- Vote du budget **CAMPING**.

Le budget primitif 2021 s'équilibre :

En section de fonctionnement à **58 088.13 €**,

DEPENSES

Chapitre 11 charges de gestion générale :	30 335.91€
Chapitre 12 charges de personnel :	18 400.00€
Chapitre 65 charges diverses :	10,00€
Chapitre 66 charges financières	0,00€
Chapitre 67 charges exceptionnelles:	100,00€
Chapitre 042 amortissement :	394,12€
Chapitre 023 virement à section investissement:	8 848.10€

RECETTES

Chapitre 70 produits des services :	20 000,00€
Chapitre 002 excédents de fonctionnement:	38 088.13€

En section d'investissement à **11 000,00 €**.

DEPENSES

Chapitre 2312 autres:	11 000,00€
	Opérations
- Réfection bâtiment	1 000.00€
- Bornes électriques	10 000.00€

RECETTES

Compte 1068 :	0,00 €
Compte 040 amortissements :	394,12€
Compte 021 virements de la section de fonct :	8 848.10€
Excédent d'investissement :	1 757.78 €

Budget voté à l'unanimité

- Vote du budget **ASSAINISSEMENT**

Le budget primitif 2021 s'équilibre :

En section de fonctionnement à **73 652.93 €**,

DEPENSES

Chapitre 11 charges de gestion générale :	32 270.80€
Chapitre 12 charges de personnel :	10 000,00€
Chapitre 67 charges exceptionnelles :	0,00€
Compte 042 amortissements :	31 382.13€

RECETTES

Chapitre 70 produits des services :	46 000,00€
Chapitre 74 primes d'épuration :	3 000,00 €
Chapitre 77 quote-part subv invest:	4 410,23€
Chapitre 002 excédents de fonctionnement :	20 242.70€

En section d'investissement à **316 694.64 €**.

DEPENSES

Opérations :

- extension réseau :	127 284.41 €
- amélioration station épuration :	15 000,00 €
- travaux divers :	50 000,00 €
- participation voies et réseaux :	80 000,00 €
- acquisition terrain :	5 000,00 €
-numérisation des réseaux :	20 000,00 €
Chapitre 13 subventions investissement :	4 410,23 €

RECETTES

Chapitre 13 subventions d'équipement :	80 000,00 €
Compte 10222 FCTVA :	0,00 €
Chapitre 040 amortissements :	31 382.13 €
Chapitre 001 Excédent investissement :	205 312.51 €
Budget voté à l'unanimité	

• [Vote du budget EAU](#)

Le budget primitif 2021 s'équilibre :

En section de fonctionnement à **83 226.48 €**,

DEPENSES

Chapitre 011 charges de gestion générale :	18 411.33 €
Chapitre 012 charges du personnel :	5 000,00 €
Chapitre 65 charges diverses :	10 000,00 €
Chapitre 67 : charges exceptionnelles :	0,00 €
Compte 681 amortissements :	9 815.15 €

RECETTES

Chapitre 70 produits des services :	23 000.00 €
Chapitre 777 quote-part subv invest :	2 443.43 €
Chapitre 002 excédents de fonctionnement :	57 783.05 €

En section d'investissement à **279 257.35 €**.

DEPENSES

Opérations :

- poteau incendie :	20 000,00€
- travaux divers :	60 000,00 €
- PUP :	50 000,00 €
- extension réseau :	126 813,92 €

Chapitre 040 subventions investissement:	2 443,43 €
Chapitre 041 Opération patrimoniales:	0,00 €

RECETTES

Compte 131 : Subvention d'équipement :	50 000,00 €
Chapitre 027 TVA :	0,00 €
Chapitre 040 amortissements :	9 815,15 €
Compte 001 :	182 442,20€

Budget voté à l'unanimité

- [Vote du budget COMMUNE](#)

Le budget primitif 2021 s'équilibre :

En section de fonctionnement à **649 625.66€**,

DEPENSES

Chapitre 11 charges de gestion générale :	139 715,66 €
Chapitre 012 charges du personnel:	138 448,00 €
Chapitre 014 reversements fiscalité:	21 000,00 €
Chapitre 65 charges diverses:	66 080,00 €
Chapitre 66 intérêts des emprunts:	1 976,00 €
Chapitre 67 titres annulés:	1 000,00 €
Chapitre 023 virements section d'invest:	280 107,32 €
Compte 681 amortissements:	1 298,68 €

RECETTES

Chapitre 013 remboursements sur rémunération :	2 000,00 €
Chapitre 70 produits des services :	18 000,00 €
Chapitre 73 produits fiscaux :	192 549,00 €
Chapitre 74 dotations :	87 854,00 €
Chapitre 75 loyers :	8 000,00 €
Chapitre 002 excédents de fonctionnement:	341 222,66 €

En section d'investissement à **387 073.85 €**.

RAR : D = 25 230.85 €

RAR : R= 0,00 €

DEPENSES

Opérations :

- annexe mairie Cieurac:	3 000,00 €	
- réfection restaurant l'alouette :	2 000,00 €	RAR* 5 230.85 €
- rénovation éclairage public:	22 000.00 €	
- éclairage Louis Vicat :	13 000,00 €	
- achat matériels:	5 800,00 €	
- aménagement place du village:	138 893.00 €	
- achat terrain :	10 000,00 €	
- rénovation salle des fêtes	5 000.00 €	RAR* 20 000.00€
- cimetière	10 307.00 €	
- aménagement voies douces	30 000.00 €	
- rénovation tableau église	15 000.00 €	
- PUP :	80 000,00 €	

Chapitre 16 capital d'emprunt : 26 843,00 €

Caution : 3 600,00 €

RECETTES

Compte 1068 affectations de résultat:	10 803.27€
Chapitre 010 FCTVA:	437,00€
Chapitre 13:	80 000,00€
Chapitre 021 virements section de fonct:	280 107.32€
Chapitre 040 amortissements:	1 298.68€

Budget voté à l'unanimité

• Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Monsieur le Maire présente à son Conseil Municipal l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021.

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de la loi des finances, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, décide pour l'année 2021 d'augmenter les taux pour les taxes foncières propriétés bâties et non bâties et précise que conformément à la loi de finances, le taux de la taxe d'habitation est gelé pour l'année 2021.

Les taux 2021 sont donc fixés de la façon suivante :

- Taxe foncière bâtie :	41.22 %
- Taxe foncière non bâtie :	141.85 %

Le produit fiscal attendu pour 2021 est de **264 890 €**.

Vote à la majorité

VOTES : 5 CONTRE 1 ABSTENTION 9 POUR